



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le
6 octobre 2008 à 19h00 à l'école Saint-Édouard.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentant du personnel de soutien
Sophie Breton,	enseignante
Caroline Chabot,	parent
Isabel Crack,	enseignante
Lisa Gosselin,	parent
David Lalonde,	parent
Paméla Nickner,	parent
Magali Paquette,	parent
Ginette Roy,	enseignante

ÉTAIENT ABSENTS :

David Proteau,	représentant du service de garde
----------------	----------------------------------

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Daniel Bédard,	directeur de l'école
----------------	----------------------

PUBLIC PRÉSENT

Aucun public présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Daniel Bédard, directeur de l'école, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Magali Paquette et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

CE-08-09-04

Adoptée à l'unanimité

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
RENCONTRE DU 3 SEPTEMBRE 2008**

Il est proposé par Caroline Chabot et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 3 septembre soit adopté.

CE-08-09-05

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent



No de résolution
ou annotation

5. ÉLECTION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE DU CE

Le vote se fera par proposition :
Magali Paquette propose David Lalonde;
Paméla Nickner propose Magali Paquette;
David Lalonde propose Caroline Chabot.
Magali Paquette et Caroline Chabot refusent le poste de présidente.
David Lalonde accepte le poste.

CE-08-09-06

Adoptée à l'unanimité

DÉSIGNATION DU VICE-PRÉSIDENT OU DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Caroline Chabot proposée par Paméla Nickner accepte le poste de vice-présidente.

CE-08-09-07

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CE 08-09

Toutes les rencontres du CE auront lieu à l'école Saint-Édouard à 19h00 aux dates suivantes :

Le mardi 11 novembre 2008;
Le mercredi 10 décembre 2008;
Le jeudi 15 janvier 2009;
Le lundi 9 février 2009;
Le mardi 17 mars 2009;
Le mercredi 15 avril 2009;
Le jeudi 21 mai 2009;
Le lundi 8 juin 2009;

Caroline Chabot propose l'adoption du calendrier appuyée par Magali Paquette.

CE-08-09-08

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Il est proposé par Lisa Gosselin appuyée par Sophie Breton d'adopter les règles de régie interne avec les modifications suivantes :

Au point 7.1, le souhait pour la transmission de l'ordre du jour et autres documents serait de 4 jours ouvrables au lieu de 7.
Le CE accepte que le délai soit de 4 à 7 jours ouvrables avant la date de la réunion. Si le délai n'est pas assez long, le CE pourrait refuser d'en discuter.

Au point 8.3, changer la durée des séances pour deux heures.

CE-08-09-09

Adoptée à l'unanimité

Commentaires pour l'ordre du jour :
Si possible, mettre le temps alloué pour chaque point.
Ne pas mettre tous les gros dossiers en même temps.



6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET APPROBATIONS

- **Amendements au code de vie :**

- ✦ Boissons énergétiques : Ce point ne figurait pas au code de vie et a été ajouté à la page 4 du code de vie.
- ✦ Sandales types « gougounes » : a été ajouté à la page 1 du code de vie avec ajout à la fin de la phrase « et je porte des souliers adaptés pour faire du sport. »
- ✦ Sorties sur l'heure du dîner : a été ajouté à la page 3 et ajouter « sauf pour les marcheurs ».
- ✦ Au premier point, pour la largeur des bretelles, écrire : bretelles plus petites que 7 cm (billet de banque).

Magali Paquette, appuyée par Caroline Chabot, propose d'adopter le code de vie modifié sous réserve de l'approbation des modifications par le personnel de l'école.

Adoptée à l'unanimité

- **Rôle et fonctions de l'OPP en lien avec le programme international :**

- ✦ Demander si le comité de financement de l'école internationale peut se réapproprier la fonction de financement des activités éducatives.
- ✦ En général, le fonds à destination spéciale se finance par la vente de chocolat et le souper spaghetti. L'OPP récolte l'argent et organise les activités.
- ✦ Tous les fonds amassés pour le fonds à destinations spéciale ou pour l'école internationale doivent passer par le CE.
- ✦ Lettre du comité de financement de l'école internationale : La lettre a été envoyée à la coordonatrice de la commission scolaire qui la lira et effectuera un travail d'épuration. Daniel Bédard remettra la lettre épurée au membres du CE et au comité de financement.
- ✦ Les coûts de l'impression seraient de 325\$ pour 5200 feuilles en 2 couleurs et de 150\$ pour l'insertion dans le Tempo.
- ✦ Refaire une rencontre pour l'envoi de la lettre et l'approbation du budget. La date de la rencontre, le 14 octobre à 19h00 et il y aura seulement 1 point à l'ordre du jour.
- ✦ Parrain école internationale : M. Voyer a signifié qu'il n'était pas intéressé par le projet. Le comité de financement de l'école internationale a quand même dit qu'il voulait une personne de cette envergure. Si M. Voyer ne veut pas, le CE devra voter pour quelqu'un d'autre. Nathalie Bruneau relancera M. Voyer. D'autres noms ont aussi été suggérés : Pierre Boivin, président des Canadiens de Montréal, Léon Courville, du Domaine les Bromes et ancien président de la Banque Nationale, Normand Latourelle, créateur de Cavalia, Isabelle Charest, athlète Olympique, Laurent Beaudoin, chef de la direction de Bombardier. Après discussion le CE est d'accord pour arrêter les démarches avec Bernard Voyer et d'en entreprendre avec M. Boivin.

- **Prix demandé pour les élèves hors territoire (programme international) – (point à remettre à la prochaine rencontre)**

- ✦ Pour exemple, l'école de St-Joachim demande 90\$ par enfant hors territoire.
- ✦ La ville de Lac Brome contribue financièrement au programme international.
- ✦ Des démarches auprès des autres municipalités du territoire de l'école pour contribuer au financement ont été faites, mais restent sans nouvelle.

CE-08-09-10



No de résolution
ou annotation

Programme d'anglais enrichi :

- ✦ Aucun commentaire négatif à ce sujet.

Il est proposé par Ginette Roy appuyée par Magali Paquette que le programme d'anglais enrichi soit approuvé.

Approuvée à l'unanimité

- **Critères de sélection de la direction (LIP)**

Il est proposé par Sophie Breton appuyée par Isabel Crack que le document sur les critères de sélection de la direction soit adopté tel que présenté.

Approuvée à l'unanimité

- **Surveillance-midi – Coût 2008-2009**

Il est proposé par Lisa Gosselin appuyée par Pamela Nickner que les coûts pour la surveillance-midi pour l'année 2008-2009 soit approuvés tel que présenté.

Approuvée à l'unanimité

7. INFORMATIONS PROGRAMME INTERNATIONAL

La première formation pour le programme international était le jeudi 2 et vendredi 3 octobre pour la direction et les assistants à Québec.

8. INFORMATIONS ET DEMANDES DE L'OPP

Aucune information

Sophie Breton propose une prolongation de la rencontre.

9. INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS

Maternelle :

Semaine du 3 novembre; les 2 classes de maternelle marcheront jusqu'au centre communautaire.

Le 18 ou 25 novembre : les 2 classes de maternelle marcheront jusqu'au IGA.

2e et 5e année :

Rencontre avec un sculpteur au magasin des parents de 2 élèves de l'école. Date à déterminer. Les élèves se rendront à pieds.

3e et 4e année :

Voyage au Village Québécois d'Antan le 17 juin 2009, départ à 8h15 et arrivée vers 16h00.

3e année :

Les élèves marcheront jusqu'au Musée historique du comté de Brome le 10 octobre de 9h00 à 11h30.

Éducation physique :

Randonnée pédestre au Mont Sutton le mercredi 22 octobre (maternelle, 1ère et 2e année) de 9h00 à 12h45 et le lundi 27 octobre (3e à 6e année) de 8h30 à 14h00.

Journée Terry Fox le 6 novembre. Course autour de l'école, départ vers 13h00, durée de l'activité : 1 heure.

Les enseignantes demandent une autorisation pour toute l'année scolaire 2008-2009 pour les sorties à pieds et qui n'occasionnent aucun coût.



No de résolution
ou annotation

Il est proposé par Ginette Roy appuyée par Sophie Breton que les activités décrites ci-dessus soient acceptées.

Approuvé à l'unanimité

10. INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE

108 élèves participent aux activités parascolaires.
60 élèves réguliers fréquentent le service de garde, une augmentation de 20 élèves par rapport à l'an dernier.

11. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information.

12. VARIA

Frais de gardiennage – point à ajouter au prochain ordre du jour.

Demande si Maude Arsenault à la cafétéria pourrait envoyer de l'information sur les produits à ne pas mettre dans la boîte à lunch.

Demande si Maude Arsenault a fait la demande et possède un permis pour la vente aux détails à la cafétéria.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Magali Paquette et résolu que la séance soit levée à 21h15.

Adopté à l'unanimité

CE-08-09-11

Signature
Présidente

Signature
Directeur